



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°76 – Le 25 septembre 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Actualité en Ille-et-Vilaine

Remise de l'insigne de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur à Joseph Hobl, Directeur de la sécurité civile



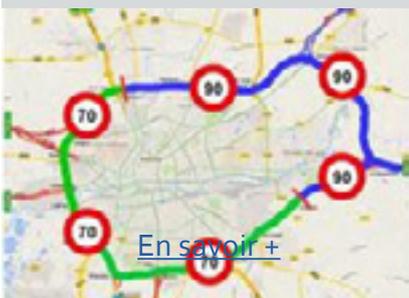
[En savoir +](#)

Patrick Strzoda a remis lundi 21 septembre les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Joseph Hobl, Directeur de la sécurité civile de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine depuis décembre 2007. Le Préfet de région et d'Ille-et-Vilaine a tenu à saluer les grandes qualités professionnelles de Joseph Hobl devant les personnalités rassemblées pour saluer son parcours professionnel et son engagement quotidien dans l'exercice de ses fonctions.

Cette distinction constitue une marque de reconnaissance d'une carrière de 40 années caractérisée par un sens profond du service public et une forte exigence professionnelle.

Aménagement - Environnement - Développement durable

Réduction des vitesses maximales autorisées sur la rocade de Rennes et ses principaux accès à compter du 1er octobre



[En savoir +](#)

[En savoir +](#)

Afin de contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique, mais également, contre le bruit, afin de renforcer la sécurité routière et d'améliorer la fluidité du trafic, Patrick Strzoda, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, en plein accord avec Nathalie Appéré, députée-maire de Rennes, Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole et Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, a décidé, à titre expérimental, de réduire de 20 km/h les vitesses maximales autorisées sur la rocade de Rennes et ses principaux accès. L'expérimentation, d'une durée d'un an, débutera le 1er octobre 2015.

Sur la rocade de Rennes, la vitesse maximale autorisée passera de 110 km/h à 90 km/h entre les portes de Beaulieu et de Saint-Malo (rocades Est et Nord), elle passera de 90 km/h à 70 km/h sur les secteurs Sud et Ouest. Sur les principales routes nationales et départementales menant à la rocade de Rennes, des réductions de vitesse seront également mises en place (en particulier allongement des tronçons limités à 90 km/h et introduction de sections limitées à 70 km/h)

La pluie et le beau temps : Rendez-vous grand public sur le climat à Rennes



[En savoir +](#)

En prélude à la Conférence internationale pour le climat de décembre prochain à Paris, l'événement La Pluie & le Beau Temps, organisé du 25 au 27 septembre à Rennes, bénéficie du label national COP 21 décerné par le Comité gouvernemental présidé par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Organisé par les associations regroupées par France Nature Environnement, il a vocation à sensibiliser un très large public sur les enjeux des changements climatiques et à montrer que les réponses existent sur nos territoires. L'événement est soutenu par l'État, les collectivités et de nombreux partenaires. Les services de l'État : la DREAL Bretagne (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne), la DIR Ouest (direction interdépartementale des routes Ouest) et la DDTM 35 (Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine), seront présents tout le week-end pour présenter leur action au quotidien dans la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Sécurité

Rencontres de la Sécurité : du mercredi 7 au samedi 10 octobre 2015



[En savoir +](#)

[En savoir +](#)

La 3e édition des Rencontres de la sécurité se déroulera du mercredi 7 au samedi 10 octobre 2015 inclus sur l'ensemble du territoire, en métropole et en outre-mer.

Les rencontres de la sécurité, c'est un rendez-vous annuel donné à l'ensemble des Français par ceux qui veillent à leur sécurité. Policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, représentants de la sécurité routière, personnels des préfectures : ils sortent exceptionnellement du cadre de leur action quotidienne pour parler de leur métier, de leurs missions et engager le dialogue.

Publics scolaires, familles, entreprises, seniors, élus locaux : les rencontres de la sécurité s'adressent au plus grand nombre. En 2014, près de 350 000 personnes ont participé aux rencontres de la sécurité.

En Ille-et-Vilaine, cette 3ème édition se concrétisera par une présence des Services de l'État en charge de la sécurité au Centre commercial Alma de Rennes le samedi 10 octobre prochain.

Remise du 2è prix dans la catégorie « Reportages » au festival européen du film de sécurité routière



[En savoir +](#)

Lundi 14 septembre 2015, le parlement bruxellois accueillait le festival européen du film de sécurité routière. 25 pays étaient représentés, proposant soixante et onze films en projection dans 5 catégories différentes. Au total, 18 films étaient primés.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine, avec les 4 coordinations sécurité routière de Bretagne, présentait le film réalisé sur l'opération «La route se partage» lors du passage du Tour de France cycliste 2015 en Bretagne. Il s'est classé 2ème dans la catégorie Reportage derrière le film belge produit par le Ministère des Transports.

Les personnalités présentes ont salué l'originalité du sujet, le Tour de France, et le rythme du film projeté.

Ce film, d'une durée de 4'31", est en ligne sur les réseaux sociaux et internet.

Élections régionales 2015 : derniers jours pour vous inscrire sur les listes électorales



[En savoir +](#)

Afin de permettre aux personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales de leur commune de pouvoir voter lors de ce scrutin en fin d'année, la loi a prévu une réouverture exceptionnelle de la période d'inscription jusqu'au 30 septembre 2015 inclus.

Ainsi, les personnes ayant fait une démarche d'inscription du 1er janvier au 30 septembre 2015 inclus pourront voter en décembre 2015.

Si vous effectuez cette démarche après le 30 septembre 2015, votre demande d'inscription à la mairie ne prendra effet qu'à compter du 1er mars 2016. Vous ne pourrez donc pas voter pour les élections régionales de 2015. Vous disposez encore de quelques jours pour vous inscrire.

Retrouvez sur le site du Ministère de l'Intérieur de plus amples renseignements sur les inscriptions sur les listes électorales.

Lancement du site Stop Discrimination



[En savoir +](#)

[En savoir +](#)

La garde des Sceaux, Christiane Taubira, a lancé, le 10 septembre 2015, un site Internet destiné aux personnes victimes de discrimination ou témoins d'une situation discriminatoire.

Grâce à des infographies pédagogiques, des fiches pratiques, des vidéos et une carte interactive, ce site permettra aux victimes de discrimination ou à leurs proches :

- de déterminer la discrimination dont elles sont victimes ;
- d'être informées sur les lois applicables et les actions à entreprendre ;
- de s'orienter vers la structure de prise en charge la plus proche qui les aidera dans leurs démarches (bureaux d'aide aux victimes, magistrats référents anti-discrimination, points d'accès au droit, associations d'aide aux victimes...).

Culture

Publication de la lettre d'information bimestrielle de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne



[En savoir +](#)

Retrouvez dans la lettre de septembre les principales actualités de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne. Au sommaire, les appels d'offre en cours, le rapport d'activité 2014 des Services de l'État. Cette lettre d'information bimestrielle, complément culturel de la lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine est disponible sur le site de la DRAC Bretagne.



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !

«Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes
en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'État en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.ille-et-vilaine.gouv.fr/

www.bretagne.gouv.fr/

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Ministère de l'Intérieur, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine, Ministère de la Justice, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne.



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2015 Portail de l'Etat en Bretagne